



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Inspection Pédagogique
Régionale

Nathalie PARAIN
IA-IPR Langues vivantes
Spécialité Allemand

Secrétariat IPR
Tél. 03 22 82 39 70
Fax. 03 22 82 37 54
Mél. ce.ipr@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'ouverture :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

Amiens, le 14 septembre 2017

Madame Nathalie PARAIN
Inspectrice d'Académie
Inspectrice pédagogique régionale
Langues vivantes
Spécialité Allemand

à

Mesdames et Messieurs
les Professeurs d'Allemand
de l'Académie d'Amiens

S/C de
Mesdames et Messieurs
les Chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée.

Préambule commun à toutes les disciplines

Préambule commun à toutes les disciplines

Nous tenons d'abord à saluer votre investissement dans la mise en place des réformes et l'évolution des pratiques pédagogiques ces dernières années. Nous engageons bien évidemment les équipes à poursuivre ce nécessaire travail pour le plus grand bénéfice des élèves qui nous sont confiés. Vos efforts portent leurs fruits comme en témoigne l'évolution positive des résultats académiques aux examens.

Le nouveau projet académique prendra effet durant cette année scolaire, trois axes principaux guideront nos actions :

- **Axe 1 : Encourager la persévérance scolaire** en construisant un environnement serein et confiant dans nos établissements (écoles, collèges et lycées), afin que l'élève construise sa personnalité et acquière les compétences nécessaires à son évolution au sein du monde du travail et de la société.
- **Axe 2 : Amener chaque élève à développer son potentiel et sa créativité, l'aider à se projeter dans un parcours ambitieux** et à rendre cette ambition réalisable.
- **Axe 3 : Rendre notre académie plus attractive** en proposant à nos personnels, préparation et accompagnement pour relever des défis éducatifs majeurs.

La réforme de l'évaluation des personnels enseignants, d'éducation et psychologues entre également en vigueur lors de cette rentrée. Elle comporte deux éléments complémentaires : un accompagnement tout au long de votre parcours professionnel et des rendez-vous de carrière, moments privilégiés pour porter un regard sur une période professionnelle donnée et tracer des perspectives d'évolution professionnelle. (<http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html>)

Nous continuerons à vous soutenir dans vos missions d'enseignement et dans la mise en œuvre de projets innovants lors de nos différentes visites en établissements.

De même, c'est dans un esprit de confiance mutuelle que nous contribuerons par notre travail à l'épanouissement de chacun et à la réussite de tous les élèves.

Mesdames, Messieurs les Professeurs
Chères et chers collègues,

En complément de la lettre de rentrée que vous a adressé le groupe des inspecteurs de langues vivantes, je tiens à exprimer tous mes remerciements pour l'engagement considérable dont vous témoignez chaque jour auprès des élèves en vue de leur réussite. Les actions menées, riches et variées renforcent le sens des apprentissages et confèrent à la discipline toute sa vitalité. Leur inscription dans une perspective interdisciplinaire explicite, notamment dans le cadre des EPI mais aussi des Parcours Avenir, Citoyen, et d'Education Culturelle et Artistique, et /ou du projet d'établissement en conforte les bénéficiaires. Elles rendent visible la contribution de notre discipline à la réussite et à la formation globale de l'élève tout au long de sa scolarité.

Dans ce contexte, les épreuves de la certification valident tout autant les compétences langagières disciplinaires que transversales. La progression continue du nombre de participants atteste d'une dynamique forte qu'il convient de poursuivre. Vous recevrez très prochainement le traditionnel courrier marquant le début de la campagne d'inscription au dispositif.

Je vous rappelle que **tout professeur présentant ses élèves à la certification peut être convoqué à la correction des épreuves écrites.**

Pour mémoire, la certification s'adresse tout particulièrement aux élèves volontaires, de troisième et de seconde, LV1 /LV2 susceptibles d'atteindre le niveau B1. J'attire enfin votre attention sur l'importance à envisager cette validation comme un projet individuel et/ou de classe **qui doit être mené jusqu'à son terme.** L'entraînement à ces épreuves ne nécessite en aucune manière ni présélection, ni préparation spécifique. **Il s'agit de veiller, en revanche, à les ancrer dans des progressions favorisant le développement des compétences en situation de réception et de production.**

Les écarts de réussite entre les activités langagières représentent au-delà du profil linguistique de chaque élève un indicateur utile **pour poursuivre la conception et la mise en œuvre de parcours** d'apprentissage de nature à développer et de consolider les compétences langagières des élèves.

A ce sujet, outre les modules en lien direct avec la certification (les parcours DSD1 et DSD-Expert), je vous rappelle que **le PAF propose plusieurs actions de formation** centrés sur ces problématiques d'apprentissage. (La date de clôture des inscriptions est fixée au 21 septembre 2017.)

Enfin, je renouvelle mes encouragements à développer **le travail collaboratif en réseau**. Celui-ci peut prendre la forme de rencontres autour de l'apprentissage de la langue et/ou celle d'événements réunissant les élèves germanistes. A titre d'exemple, les journées organisées en partenariat avec le Goethe-Institut dans le cadre des actions Cin'allemand et/ ou la participation aux débats citoyens organisés chaque année dans l'académie représentent pour les élèves des expériences enrichissantes, rendant perceptibles et concrets le sens des apprentissages et le parcours du germaniste dans sa logique de continuité.

L'année à venir vous mobilisera à nouveau dans de très nombreux domaines. Je sais pouvoir compter sur votre engagement au service des élèves et au bénéfice de la discipline. L'inspection d'allemand est présente pour vous accompagner dans vos missions professionnelles, quels que soient les actions et projets réalisés, en classe et hors classe.

En vous souhaitant une très bonne année scolaire,

Bien cordialement,

Nathalie PARAIN